



Association de L'Aubraie
Pour une forêt vivante en Limousin

LETTRE D'INFORMATION JANVIER 2023

L'Aubraie vous souhaite une très **Bonne Année 2023 !**
Et vous invite à l'**Assemblée Générale de l'association le samedi 28 janvier**

A 17h00 à la salle de réception de la Mairie de Peyrat-Le-Château
L'AG sera suivie d'un pot amical à 19h00

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

samedi 28 janvier à 17h

salle de réception de la Mairie de Peyrat-Le-Château

Venez nombreux ! Participez aux discussions sur la forêt vivante et sur les projets portés par l'Aubraie et nos partenaires :

Changer d'échelle pour une gestion durable de nos forêts ?

Depuis sa création, l'Aubraie agit pour faire mieux connaître des méthodes de gestion forestière associant production de bois et protection de l'environnement. Pour changer d'échelle et faire connaître ces méthodes à un maximum de propriétaires forestiers de notre région, le programme-pilote « Forêt d'Avenir Monts et Barrages » sera présenté et discuté lors de l'Assemblée Générale

Mieux faire connaître les méthodes de gestion forestière durable ? Après le succès des Rencontres pour une Forêt Vivante organisées par l'Aubraie en mai dernier à Bujaleuf, quelles actions pour aller plus loin ?

Montrer l'exemple : le chantier participatif au Bois de Percy. Suite à l'acquisition par l'Aubraie du Bois de Percy à Cheissoux qui était menacé de coupe rase, des chantiers sont organisés par des membres de l'association pour faire de ce bois un exemple de gestion durable.

Faire grandir l'Aubraie : comment renforcer notre association? accroître son rayonnement sur le haut-Limousin ?

Pour participer à l'Assemblée Générale : si vous n'avez pas adhéré ou renouvelé votre cotisation à l'Aubraie en 2022, vous pourrez le faire lors de l'AG. Rappelons que les cotisations à l'Aubraie sont libres. Chacun cotise selon ses moyens et ses souhaits. L'important est de participer.

Contacts à l'Aubraie pour l'Assemblée Générale :

info@aubraie.org

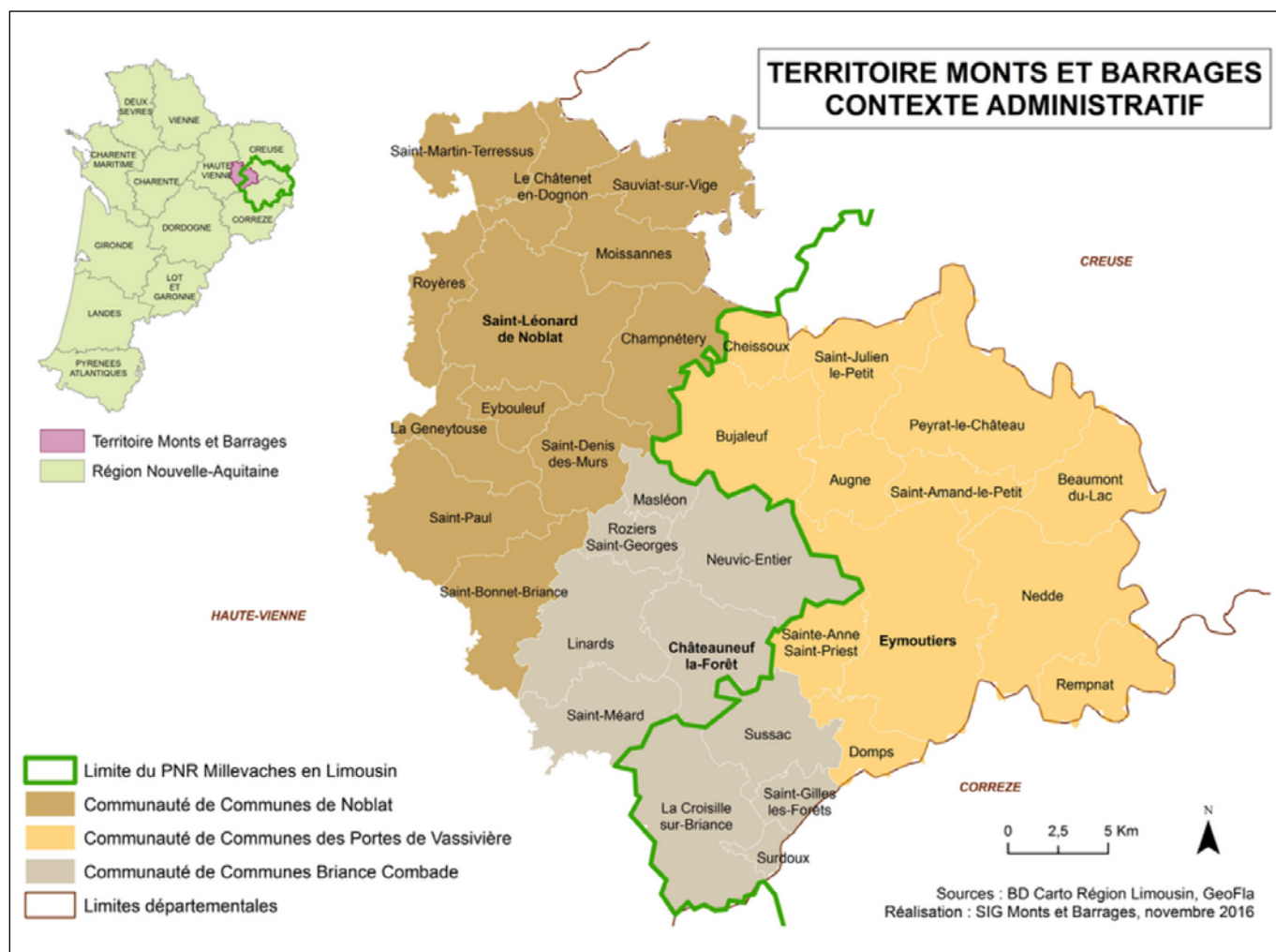
LE PROGRAMME « FORÊT D'AVENIR » DU PAYS MONTS ET BARRAGES AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

La forêt couvre 40% du territoire soit près de 40.000 Ha du Pays Monts et Barrages qui regroupe les trois communautés de communes de Noblat, Portes de Vassivière, Briance-Combade soit 34 communes au total. Les enjeux sont à la fois économiques, écologiques et sociaux. Ils concernent le présent mais aussi l'avenir de notre territoire et de la Région Nouvelle Aquitaine dans le contexte du changement climatique. Ils requièrent la mise en place de méthodes de gestion appropriées à ces enjeux et la mobilisation de moyens qui font défaut actuellement. Une gestion durable des forêts doit prendre en compte les besoins économiques (produire et valoriser la ressource en bois) sociaux (emploi, tourisme vert, nature), écologiques (biodiversité, gestion de l'eau, stockage de carbone).

Contexte forestier du Pays Monts et Barrages : une propriété forestière morcelée

- Surface totale : 92.740 ha
- Nombre total de propriétaires : 6.381
- Surface boisée : 38.814 ha
- Nombre de propriétaires > 1 ha : 3.500
- Taux de boisement : 42%
- Surface couverte par un Document de Gestion Durable : 11.136 ha soit 29% de la forêt
- Peuplement à dominante résineuse : 24.023 ha
- Peuplement à dominante feuillue : 7.042 ha
- Peuplement mixtes : 2.894 ha
- Sans couvert arboré (coupe, régénération...) : 3.847ha
- Lande : 508 ha

TOTAL : 38.314 ha



Une pression croissante sur la forêt

Sur le territoire du PETR, on assiste à une multiplication des coupes rases. Ces pratiques sont de plus en plus dénoncées pour leur impact sur l'environnement et les paysages. Les coupes rases de plantations de résineux sont prévisibles lorsqu'il s'agit de plantation en monoculture de douglas, d'épicéas ou autres résineux à croissance rapide qui sont récoltés lorsque les arbres atteignent la taille souhaitée pour leur usage industriel. Mais on constate de nouvelles pratiques de coupe rase qui touchent aussi les forêts diversifiées de feuillus ou mixte feuillus conifères. Ces coupes, qui souvent s'effectuent bien avant la maturité du peuplement, ne permettent pas d'améliorer le capital sur pied, de produire des gros bois de qualité... A la différence de coupes d'éclaircie qui permettent de sélectionner les arbres à couper au profit des arbres d'avenir, ces coupes rases visent la totalité des arbres de la parcelle, indépendamment de leur taille ou de leur âge. Cette gestion court-termiste ne convient pas pour produire du bois d'œuvre de qualité dont la valeur ajoutée pour l'ensemble de la filière et du territoire, est pourtant supérieure à celle des produits tels que la trituration, ou le bois énergie qui ne nécessitent aucune sylviculture.

Il existe des modes de gestion permettant de valoriser le patrimoine forestier pour les propriétaires, de produire du bois tout en préservant les ressources naturelles. Ces méthodes appelées « gestion en futaie irrégulière » ou « futaie en couvert continu » ont été développées avec succès dans de nombreuses régions forestières en France et à l'étranger. Elles ont fait l'objet de nombreuses études et publications soutenues par les mouvements de propriétaires forestiers tels que ProSilva ou l'Association pour la Futaie Irrégulière (AFI) qui regroupent des propriétaires gérant plus d'un million d'hectares. Ces méthodes sont encore peu développées dans notre région alors qu'elles seraient particulièrement adaptées au patrimoine forestier de feuillus ou de peuplements mixtes feuillus-résineux. Elles s'appliquent également à la conversion de futaies de mono-espèce de résineux en futaie diversifiée.

Objectif du Programme : soutien aux propriétaires forestiers

Le principal maillon manquant est l'insuffisance de moyens d'animation et de conseil auprès des petits et moyens propriétaires forestiers. Le GDF Monts et Barrages animé par le CRPF souffre d'un manque de renouvellement de ses adhérents et les techniciens du CRPF, basés à Limoges ne sont pas suffisamment nombreux pour assurer les missions régaliennes et la présence de terrain qui serait nécessaire sur un tel territoire. Sur les 6 381 propriétaires forestiers du PETR, une très petite minorité est véritablement informée et accompagnée. En l'absence de moyens sur le terrain, les politiques d'aide à la gestion forestière de la Région Nouvelle Aquitaine ou le dispositif OPAFE du PNR en partenariat avec la Région, ont des impacts marginaux sur notre territoire.

Grâce à l'aide des élus et de l'équipe du PETR, la mobilisation de fonds européens LEADER est en discussion avec la Région Nouvelle Aquitaine. Ce programme Forêt d'Avenir Monts et Barrages s'inscrit dans la Charte Forestière du Territoire pilotée par le PNR de Millevaches. Il devrait permettre l'embauche d'un-e technicien-ne/animateur-trice qui interviendra sur le périmètre de Monts et Barrages pour informer et sensibiliser les propriétaires, appuyer ceux qui souhaitent s'engager dans une gestion durable de leurs parcelles, aider au regroupement des petits et moyens propriétaires pour faciliter la gestion de l'exploitation de leurs bois.

Une initiative portée par les acteurs publics et privés

Un programme est en cours d'élaboration sur le périmètre des 34 communes du Pays Monts et Barrages. Il est issu d'un travail collectif piloté par le PETR Monts et Barrages (PETR= Pôle d'Équilibre Territorial et Rural). Il est porté par les principaux acteurs privés et publics impliqués dans la gestion forestière sur le territoire du PETR. L'Aubraie s'est fortement mobilisée pour faire aboutir ce projet. L'ensemble des acteurs se sont engagés à soutenir activement le programme en apportant leurs compétences et leurs réseaux. Ils participeront à la gouvernance du programme.

Les acteurs impliqués sont les suivants :

- PETR Monts et Barrage : élus et membres du conseil de développement
- Association L'Aubraie
- Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle Aquitaine,
- Parc Naturel Régional de Millevaches,
- Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine,
- Groupement de Développement Forestier Monts et Barrages

A suivre en 2023

Contacts à L'Aubraie pour le programme « Forêt d'Avenir Monts et Barrages »:

Françoise Bricout : fr.bricout@sfr.fr

Laurent Carayol : lc2scompany@gmail.com

Bernard Giraud : bernardgiraud1@yahoo.fr

Emmanuel Nicolas : emmanuel.nicolas@arbogest.fr

QUELQUES IMAGES DU CHANTIER AU BOIS DU PERCY



CHANTIERS PARTICIPATIFS AU BOIS DU PERCY : TÉMOIGNAGE ET PROCHAINES ÉTAPES

Belle journée de partage que ce dimanche de novembre en forêt du Percy à Cheissoux.

Les tronçonneuses chantaient en duo, pendant que les muscles roulaient et entassaient les troncs coupés. En rien de temps le chablis a disparu sous la compétence de nos amis professionnels Alice et Manu. Bravo à tous !

Le soleil est venu nous aider en donnant de la douceur ce matin-là à l'humidité ambiante des pluies de la semaine, laissant les couleurs d'automne nous envahir.

Jusqu'au parfum des saucisses grillées au feu de bois au milieu de notre aire de pique-nique, rien n'y manquait !

L'après-midi, Vincent a mis sous nos yeux en observation, les détails de la vie discrète et au combien complexe des champignons !

Savez-vous que seulement 1/100 des champignons sont en surface dans la forêt ? Le reste est un enchevêtrement du monde vivant dans la terre qui participe à la biodiversité ?

La fin de l'après-midi s'est terminée autour d'un verre de cidre maison de Cheissoux, accompagné d'un délicieux champignon en forme de chou-fleur (Sparassis crépu) cuisiné et servi sur tartines toastées.

L'envie de se retrouver est déjà lancée pour le début de février. Voici 2 dates à retenir dès à présent en fonction de la météo :

Dimanche 19 février 2023

Dimanche 26 février 2023

Le thème sera le traçage d'un chemin d'intérêt à mettre en valeur, et pour cela nous construirons un partenariat avec le foyer de St Léonard qui participera à la réalisation de ce projet avec les enfants et les familles.

Merci encore à tous les participants plein de bonne énergie et compétences à partager !

Contacts à L'Aubraie pour le Bois du Percy :

Hélène Delaplace : hel.delaplace@gmail.com

Alice de Gournay : a.de-gournay@orange.fr

CARTOGRAPHIE DES FORÊTS VIVANTES DE FEUILLUS ET DE BOIS MÉLANGÉS.

L'Aubraie a inscrit dans sa charte en 2019 les actions de sensibilisation et de soutien aux propriétaires forestiers sur un territoire assez homogène autour du PNR Millevaches et de Monts et Barrages, pour qu'une trame verte des forêts vivantes de feuillus et de bois mélangés (hors plantations monospécifiques de résineux) et des corridors écologiques puissent apparaître sur une carte géographique dédiée.

Des membres du groupe forêt du Syndicat de la Montagne Limousine et de L'Aubraie ont commencé à travailler sur une cartographie des parcelles forestières depuis 2021. Nous disposons à ce jour de 124 cartes de toutes les communes du PNR Millevaches.

Nous menons avec la mairie de Gentioux et l'association « Le Champ des Possibles » une opération de recensement des parcelles forestières privées, sectionales et publiques, présentant une valeur écologique importante. Nous cherchons à établir une concertation avec les propriétaires pour proposer un plan de gestion en sylviculture mélangée en couvert continu ou inscrire en libre évolution leurs parcelles.

A l'appui des cartes déjà disponibles et de l'expérience menée à Gentioux, nous souhaitons reproduire en 2023/24 ces opérations auprès des communes de nos territoires, qui souhaitent mener une politique favorable aux forêts vivantes.

Par ailleurs, en Sud-Est Creuse, un appui aux propriétaires forestiers et des professionnels d'opérations sylvicoles en gestion douce

Des membres du groupement de propriétaires forestiers du Sud-Est Creuse (ASLGF Sud-Est Creuse) et de L'Aubraie mettent en commun depuis quelques mois leur connaissance du territoire pour que les propriétaires forestiers, souhaitant établir un plan de gestion en sylviculture douce, puissent être accompagnés par des professionnels de proximité : gestionnaires forestiers, opérateurs de travaux forestiers (bûcherons, débardeurs, transporteurs...) et des artisans locaux de transformation du bois.

Cette cartographie répertoriant ces professionnels devra être accessible facilement et être mise à jour régulièrement, afin que les propriétaires puissent gérer durablement leurs forêts vivantes.

Nous invitons les membres et les sympathisants de L'Aubraie à nous fournir les coordonnées de professionnels, agissant en faveur des forêts vivantes.

Merci de contacter Laurent Carayol de préférence par mail
carayol.chatain@gmail.com

Vous pouvez aussi lui laisser votre numéro de téléphone, pour qu'il vous rappelle, si nécessaire. Merci.

**Si cette information vous a intéressé,
merci de faire connaître [L'Aubraie](#).
Merci de faire passer cette lettre à
vos parents, amis, collègues. Plus
nous serons nombreux, plus nos
idées progresseront !**

Pour adhérer à [L'Aubraie](#), il vous suffit
de retourner le coupon à l'adresse ci-
dessous en indiquant vos souhaits :

[Association L'Aubraie](#)

[Pour une forêt vivante en Limousin](#)

Mairie

87460 Cheissoux

Ou, en vous inscrivant sur Internet à partir
du lien suivant : [Association L'Aubraie](#)

ADHESION

Nom, Prénom :

Activité professionnelle :

Adresse email :

Téléphone :

Adresse postale :

Merci d'indiquer vos préférences en cochant la ou
les cases ci-dessous :

Je souhaite adhérer à l'Association et être
informé(e) de l'action de l'association

Je peux donner un peu de mon temps en
participant à des activités proposées par
l'Association

Je pourrais contribuer financièrement et/ou
participer à des levées de fonds pour protéger
des espaces menacés

Je suis propriétaire de parcelles boisées et
serais intéressé(e) par une rencontre avec des
responsables de l'Association

Autres (préciser)

À retourner à :

-Par mail : aubraie@aubraie.org

-Par la poste :

Association L'Aubraie

Mairie

87460 Cheissoux